



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°124

OCTOBRE 2018

CONTREFAÇONS, CONTREVÉRITÉS ET DROITS DE L'HOMME

Depuis le 27 septembre, le régime chinois dépasse en longévité feu l'Union soviétique⁽¹⁾. Le parti chinois est maintenant dans le monde communiste celui qui est resté le plus longtemps en place⁽²⁾. Il peut donc désormais faire référence pour ce qui est du « socialisme réel », avec ses soixante-neuf ans de pouvoir sans partage, dont quarante-deux pour la période postérieure à Mao Zedong⁽³⁾.

Le fait appellerait un bilan, comme aussi la période de rentrée politique et le développement d'un conflit sino-américain dont on ne voit pas l'issue et qui s'étend, par-delà le commerce, aux rivalités économiques et militaires, avec pour enjeu non dissimulé la prise en main des affaires du monde. Depuis

quelques mois ou quelques années, la Chine promeut l'image d'un régime qui, non seulement, a le droit d'exister, ce que personne ne lui conteste, mais qui pourrait constituer une alternative acceptable aux régimes libéraux démocratiques frappés de myopie et discrédités par leurs désordres. La capacité d'influence du régime chinois est bien réelle mais l'extérieur n'y prend pas vraiment garde. Et c'est là qu'il y a danger.

Certes, appliquée à une population de plus d'un milliard d'hommes, la répression fait évidemment tous les jours de nombreuses victimes. Le pouvoir maintenant la peine de mort, il faut s'attendre à ce que les exécutés ne soient pas qu'une poignée. Mais il y a lieu de

Ligue
des droits de
l'Homme
FONDÉE EN 1898



1. Née le 30 décembre 1922 – dissoute le 26 décembre 1991.

2. Hormis la Corée du Nord, proclamée le 9 septembre 1948.

3. Au total, Mao Zedong n'a dirigé le pays que pendant vingt-sept ans.

réagir quand un sixième de la population mondiale met à mort à lui seul plus que ne font les cinq sixièmes du monde restant. C'est, selon le pouvoir, un secret d'État, comme l'est le nombre des détenus, enfermés par millions dans les camps. Quant à ce que l'on sait un peu mieux, l'on pourrait, après ces mois d'été et comme on a fait depuis douze ans, énumérer les cas des avocats incarcérés, des épouses cherchant leurs maris disparus, des prisonniers torturés, des journalistes censurés, des ouvriers arrêtés pour avoir voulu former un

syndicat, des églises fermées, des interdictions d'enquête opposées aux journalistes étrangers ou du refus de leur accorder un visa. On y ajouterait ce qu'on sait de l'effort d'armement maritime, aérien ou balistique, des accaparements de territoires, des menaces répétées d'une récupération militaire de Taiwan⁽⁴⁾. De quoi faire un tableau complet de la dictature, si complet qu'on n'accorderait aucun crédit à une description si sombre, même si elle citait ses sources. Ça ne servirait donc pas à grand-chose.

Les incrédulités devant les évidences

Nous avons le précédent du xx^e siècle. Les informations disponibles sur les deux dictatures dominantes ont été récusées : « excessives », « produits d'une propagande sans vergogne », « élucubrations d'illuminés », « fabrications de fauteurs de guerre », etc. Les horreurs de la première guerre mondiale ont fait qu'on n'a pas voulu voir celle qui se préparait quinze ans plus tard. Il est normal de se tromper. Mais l'aveuglement obstiné est coupable quand il met en danger le respect des droits de l'Homme et le maintien de la paix, en laissant toute liberté de manœuvre aux pouvoirs qui ne croient qu'à la force. Les fautes sont partagées, sans doute. Mais ici, on sait à peu près à quoi s'en tenir, sur les animosités et les tricheries au sein de l'Europe, sur les luttes de pouvoir dans l'Alliance atlantique, sur les conflits d'Ukraine ou de Tchétchénie, sur le racisme, sur les pratiques du colonialisme, sur la manipulation des indices et des statistiques etc.

Il n'en va pas de même avec la Chine. En voici quelques exemples, peut-être oubliés, parfois croustillants, parfois sinistres, qui montrent avec quelle aisance en tous domaines le pouvoir prend ses distances avec la réalité.

D'abord un rappel ironique des Jeux Olympiques de 2008, dont le Quotidien du Peuple célébrait le grand succès le 8 août dernier, à l'occasion du dixième anniversaire.

À l'ouverture des Jeux olympiques de Beijing, la gamine aux couettes Lin Miaoke (9 ans) avait ému l'assistance avec le chant *Ode à la patrie* ; la presse chinoise l'avait

présentée comme la deuxième personne la plus populaire de la cérémonie. Mais il s'agissait d'un faux : ce qu'ont entendu les spectateurs n'était qu'un enregistrement, effectué par une certaine Yang Peiyi. La petite n'avait fait que du play-back. Dans la même soirée, la Chine a fait défilé en costumes chatoyants ses minorités nationales. Mais ces dernières n'étaient présentes que par les vêtements : ceux-ci étaient portés par des Han, les Chinois proprement dits, probablement pour éviter un incident avec d'autres ethnies, notamment tibétaine, ouïgoure ou mongole. Les sportifs français voulaient arborer à Beijing la devise Pour un monde meilleur. Les autorités ont jugé qu'il s'agissait d'une formule inutilement provocatrice.

On se souvient peut-être aussi que la flamme olympique avait traversé Paris, entourée de sportifs en survêtements. On s'est vite aperçu qu'il s'agissait en réalité de policiers vigilants, qui, au premier incident, ont retiré la flamme des mains du judoka David Douillet éberlué et s'en sont emparé pour la protéger dans leur autobus.

Tout cela, dira-t-on, n'est pas bien grave. Sauf que ces J.O. avaient été attribués à Beijing sur la promesse qu'il en résulterait un plus grand respect des droits de l'Homme ; une fois les Jeux clos, le contrôle s'est resserré et n'a pas cessé, depuis, de se renforcer sous l'impulsion de Xi Jinping, « président de tout et de tous ». La Chine organisera les Jeux olympiques d'hiver en 2022 ; cette fois, on ne lui a rien demandé.

4. Beijing justifie cette récupération de Taiwan par « l'ardent désir » de la population insulaire de « réintégrer la mère-patrie ». Ce dont Taiwan ne veut surtout pas, puisqu'elle y perdrat et ses libertés et son niveau de vie.

Le drame africain des médicaments frelatés

Travestir la réalité prend d'ordinaire un aspect directement pratique, celui du commerce des contrefaçons. S'il ne s'agissait que de fabriquer de faux polos Lacoste ou de fausses chaussures Adidas, ce ne serait pas trop grave. Mais l'invasion de l'Afrique par les faux médicaments⁽⁵⁾ est une tragédie mondiale, responsable, pense-t-on, d'une centaine de milliers de morts par an. On peut choisir de parler d'homicides ou de meurtres.

Dépourvues de principe actif, mal dosées ou dangereuses, ces fabrications visent le marché le plus large, celui des maladies les plus répandues : paludisme, maladies intestinales, infections à soigner par antibiotiques, etc. La proportion des contrefaçons en Afrique atteindrait 70 % selon l'O.M.S. ; la Chine et l'Inde en seraient les principaux fournisseurs. L'ampleur du désastre vient de ce que ces productions sont considérées comme de simples violations de la propriété intellectuelle et ne sont guère punies. Et ce d'autant plus que les équipements nécessaires à la détection des faux produits sont trop coûteux pour que les pays pauvres en acquièrent.

Les contrefaçons chinoises ne proviennent évidemment pas des boutiques du pouvoir. L'agence Chine nouvelle annonçait récemment la mise en place d'un dispositif d'identification et de traçabilité des médicaments. Il n'empêche que les ventes de rue se poursuivent dans les villes du tiers monde et que les pratiques endémiques de corruption en Chine permettent souvent de contourner les contrôles⁽⁶⁾. En outre, un appareil d'État qui mobilise des effectifs considérables pour surveiller la population, qui repère si aisément la dissidence jusque dans des réunions privées et au fond des ordinateurs, qui dispose des moyens les plus sophistiqués

de reconnaissance faciale sans parler du réseau des délateurs « patriotes », est-il vraiment hors d'état d'agir efficacement ? À moins que, si absolu soit-il, le pouvoir chinois soit impuissant à régler nombre de ses problèmes internes, comme on a vu en juillet dernier avec la diffusion de vaccins douteux (diphthérie, tétonos, coqueluche) - à l'intérieur même du pays dans la province du Shandong.

Il ne s'agit là que du dernier des scandales, dans une série qui s'étale sur une décennie⁽⁷⁾. Au demeurant, la réaction du pouvoir fut classique : 1) il affirme que les produits en question ne sont pas dangereux ; 2) il inflige à l'entreprise responsable une amende minime très inférieure à la subvention qu'il lui avait octroyée ; 3) il enjoint à la presse d'en parler moins ou pas du tout ; 4) il poursuit les parents, inquiets pour la santé de leurs gosses vaccinés, qui se permettent de manifester ou de faire circuler des pétitions, parce qu'ils « troublent l'ordre social ».

Cet art de faire prendre des vessies pour des lanternes s'étend jusqu'au domaine, qu'on pourrait supposer sacré, de la Défense nationale. Le 28 septembre dans le Quotidien du peuple et sur une page entière, la Commission pour la Science et la Technologie – qui dépend de la Commission militaire centrale (présidée par Xi Jinping) – publiait des lignes directrices sur l'intégrité de la recherche dans le domaine de la Défense, exigeant que soient poursuivies des recherches authentiques, exemptes de fabrications, de plagiats ou autres pratiques douteuses. Ces agissements permis par l'association des complaisances et des incompétences ont déjà été dénoncés dans le reste du monde académique chinois. Mais là, la puissance du pays est en jeu. Le document cite dix-sept domaines où rien ne doit être fait qui

5. Le chiffre d'affaires de la contrefaçon de médicaments représenterait au moins 10 à 15 % du marché mondial de la pharmacie.

6. L'arrestation le 25 septembre, probablement pour malversations, de Meng Hongwei, président de l'Interpol et vice-ministre de la Sécurité publique, montre à quel point le régime chinois est gangréné par les pratiques de concussion. En cinq ans, selon les sources officielles, la lutte contre la corruption aurait touché un million et demi de personnes.

7. La récente affaire du Fentanyl montre aussi une certaine impuissance du pouvoir chinois devant l'expansion du commerce des opiacés. Le 24 septembre, la B.B.C. parle de cette drogue, cinquante à cent fois plus puissante que la morphine ; la dose létale est de 0,25 milligramme. Apparu en 2009, le Fentanyl est utilisé aux États-Unis pour calmer les douleurs cancéreuses. Il s'en fait un trafic illégal sur la toile. Sur les 72 000 morts par overdose recensées aux États-Unis en 2017, 40 % seraient attribuables au Fentanyl directement ou non. Or les institutions de lutte contre les drogues tant américaines qu'européennes estiment qu'une part significative des envois postaux repérés provient de Chine. Les autorités chinoises ont pris des mesures de contrôle sur cent cinquante produits chimiques nécessaires à la production de Fentanyl mais ne sont pas parvenues à réduire ce commerce illicite.

« viole l'intégrité de la recherche scientifique », qui relève de « l'opportunisme » (sic) ou du « carriérisme »⁽⁸⁾ ; il importe de se comporter « en personnes honnêtes qui accordent la première importance à l'intégrité », en prenant

modèle sur Qian Xuesen, le brillant ingénieur qui, à son retour des États-Unis, a défini la politique spatiale nationale et le programme des fusées.

Statistiques incertaines et doutes sur la politique de l'environnement

Quant à la croissance économique, que le pouvoir met en avant pour affirmer sa légitimité intérieure et sur laquelle les économies étrangères comptent pour élargir leurs marchés, elle est attestée sans doute par les chiffres du commerce extérieur. Ils sont incontestables mais ce sont les seules données globales qu'on puisse vérifier à l'extérieur. Pourtant, quant à l'évolution réelle du produit intérieur brut, on doit se contenter surtout des chiffres que le Services des Statistiques chinoises veut bien donner. Or non seulement la pratique de la comptabilité nationale et du calcul des valeurs ajoutées est trop jeune pour être entièrement maîtrisée⁽⁹⁾ mais il faut tenir compte des falsifications délibérées auxquelles se livrent les dirigeants provinciaux lorsque la médiocrité des résultats obtenus met en danger leur carrière dans le Parti ou dans l'État.

En fin d'année dernière, les autorités du Liaoning ont dû reconnaître qu'elles avaient falsifié leurs statistiques pendant plusieurs années, celles de la province et celles des circonscriptions qui la composent. Les données réelles étaient trop mauvaises pour être présentables dans une région marquée par le déclin des industries lourdes et minières. Un district avait été jusqu'à multiplier par plus de deux la valeur de sa production. D'une manière générale, et puisqu'il s'agit de statistiques administrées qui ne peuvent remettre en cause les perspectives officielles, il n'y a aucune difficulté à fournir en quelques semaines des chiffres non révisables bien plus vite que dans les pays à longue tradition statistique. Puisque l'important, c'est que les chiffres concordent avec les discours officiels, on peut en fournir très rapidement.

Dans un autre domaine, celui de l'environnement, essentiel pour l'avenir de la planète, la Chine est parvenue à prendre la figure d'un ardent défenseur depuis la Conférence de Paris de décembre 2015. Mais comme pays du tiers monde qui a besoin de croissance, elle a obtenu un statut spécial au

nom du principe de « responsabilité partagée mais différenciée », qui lui confère le droit paradoxal de polluer plus que les années précédentes. Rappelons les faits, qui concernent le plus gros du monde (24 % des émissions de CO₂).

Le 3 septembre 2016, l'assemblée nationale chinoise a « proposé de ratifier » l'accord de Paris, qui vise à contenir le réchauffement climatique sous le seuil critique de 2 °C (et si possible de 1,5 °C) par rapport au niveau préindustriel. La promesse chinoise a été saluée sur le champ comme « une excellente nouvelle » et une décision courageuse (Ségolène Royal). Mais en 2015, avant de se rendre à Paris, la Chine avait approuvé la construction d'au moins cent cinquante centrales à charbon subventionnées. Selon les documents officiels, le pic de pollution chinois serait atteint vers 2025 seulement. Les améliorations constatables sont reportées vers 2030 ; sans qu'en soit défini le rythme. Voilà des promesses bien peu contraignantes. Elles suffisent cependant à réjouir nombre de pays occidentaux, qui, à l'instar du célèbre personnage AQ de l'écrivain Lu Xun, sont passés maîtres dans l'art de prendre leurs défaites pour des victoires.

Que s'est-il passé depuis l'accord de 2015 ? La situation d'ensemble s'est aggravée et le projet initial de réduire l'augmentation de température est devenu illusoire, si rien ne change. La Chine prend sa part de cette dégradation climatique, soit par double jeu, soit par impuissance du pouvoir central devant les initiatives des chefs locaux du Parti. Les observations par satellites datant de juillet 2018 de l'organisation CoalSwarm montrent que les arrêts annoncés de chantiers de centrales thermiques n'ont été respectés que pour moitié. La cause en est souvent assez simple : la construction des centrales est en effet la marque pour les pouvoirs locaux qu'ils sont engagés dans la voie de l'industrialisation et de « la réjuvenation chinoise » (sic) ; il n'est pas

8. Il s'agit d'éviter les départs vers le secteur privé des ingénieurs employés par les industries publiques d'armement, départs motivés par la recherche de salaires supérieurs parfois de dix fois à ce que proposent les entreprises d'État. Une autre cause des démissions serait, selon le *South China Morning Post*, l'appropriation par les supérieurs des recherches menées par leurs subordonnés et la fréquence des plagiats.

9. Un exemple : en juillet 2016, le Bureau de la statistique a changé de méthode comptable, ce qui a eu pour effet immédiat d'accroître le produit intérieur brut chinois de 120 milliards d'euros. Il faut d'autre part tenir compte de la difficulté de calcul de l'inflation, notamment dans le secteur si important de l'immobilier. On ne peut évidemment pas calculer la croissance à partir des chiffres bruts, sans défaquer la montée des prix.

question de transformer leurs circonscriptions en laboratoires d'écologie à contre-courant des ambitions dominantes.

De même, s'agissant des effluents industriels toxiques qui polluent les terres et les eaux, des inspecteurs du ministère de l'Environnement venus vérifier le respect des directives, n'ont pu, à plusieurs reprises,

pénétrer dans les usines ; ils y ont parfois subi des séquestrations temporaires. Dans ces conditions, si le pouvoir central doit s'incliner devant des féodalités territoriales, comment croire que des experts étrangers pourraient disposer des moyens d'inspection indispensables pour contrôler le respect des engagements pris ?

Disqualifier le désir d'autonomie

On pourrait prolonger à l'infini la liste des approximations et des mentiries officielles. Le culot monstrueux qu'elles impliquent est évidemment encouragé par le fait qu'au lieu tout simplement d'en ricaner, on préfère les ignorer pour obtenir les bonnes grâces d'un pouvoir sourcilleux.

Ainsi des camps de rééducation destinés principalement à la population chinoise et supposés disparus, qui prennent la forme de prisons clandestines ou de centres de formation civique pour adultes. Ou encore des camps qui se développent au Xinjiang, destinés aux Ouïghours récalcitrants : ce sont des lieux de formation professionnelle qui ne justifient aucune inquiétude, même s'ils rassemblent des centaines de milliers de personnes qui y sont conduites malgré elles. Pour justifier la chose, le Global Times, organe du Parti, a expliqué le 13 août que la politique menée au Xinjiang avait évité à la région de connaître l'équivalent des drames syrien ou libyen. Ce qui, mutatis mutandis, suppose l'emploi de moyens un peu plus énergiques que la simple formation professionnelle.

A la marge du territoire, Hongkong est supposé relever d'un système propre et non intégré aux structures continentales. Mais l'accord négocié avec la Grande-Bretagne pour la rétrocession du territoire est peu à peu grignoté par les décisions de Beijing qui peut

compter sur le pouvoir local choisi par des institutions dont la composition a été décidée par le Parti. Il n'est donc pas question de mettre en cause le passage programmé sous l'hégémonie du Parti chinois ou même d'en discuter. Plus de sept millions d'individus doivent se préparer au régime de parti unique et à la presse censurée, sans avoir leur mot à dire et sans droit au suffrage universel.

Un petit parti indépendantiste a tenté de se constituer ; son chef de file Edward Leung a été condamné en juin à six ans d'incarcération pour avoir participé aux émeutes de février 2016 ; la juge a puni quatre autres militants de trois à sept ans d'emprisonnement. Le précédent chef de l'Exécutif local Leung Chun-ying, devenu vice-président de la Conférence consultative politique chinoise à Beijing, a voulu mettre les choses au point le 13 août : se battre pour l'indépendance de Hongkong, c'est du même niveau que « promouvoir le racisme, l'antisémitisme et le nazisme » ou encore « nier l'holocauste ». De telles stupidités laissent présager le traitement réservé à tous ceux qui refuseraient d'entrer de bon cœur dans le régime chinois et d'y perdre leur droit de parler. Pour faire bonne mesure, les autorités centrales ont affirmé en septembre qu'une revendication d'autonomie n'était qu'une forme déguisée du désir d'indépendance et qu'elle devait être traitée comme telle.

« Si l'on veut condamner quelqu'un, pourquoi s'inquiéter du motif ? »

Autrement dit, les gens de Hongkong, les Ouïghours du Xinjiang, les Mongols et les Tibétains sont libres du moment qu'ils se plient aux ordres, comme du reste le milliard de Chinois. La chose fait penser à Henri Ford, proposant à ses ouvriers d'acheter ses voitures : « Vous pouvez en choisir librement la couleur, pourvu qu'elle soit noire ». Les porteurs d'un passeport de la Chine populaire jouissent de toutes libertés au titre notamment des articles 34 à 41 de la Constitution. Sauf que critiquer le Parti, c'est « subvertir le pouvoir d'État », manifester en public, c'est « troubler l'ordre social », discuter du bien-fondé des décisions, c'est « semer la zizanie » ; sauf que le Prix Nobel de la Paix Liu Xiaobo, mort avant d'avoir terminé sa peine, était « un criminel » ;

sauf que le professeur Ilham Tohti, condamné à vie, est « un séparatiste » ; sauf que... sauf que... : on pourrait en écrire des pages et des livres.

Encore une affabulation pour finir, la plus sérieuse puisqu'elle touche à l'essence même du régime. Le régime chinois se réclame du socialisme, terme aux définitions multiples. Mais au moins signifie-t-il un minimum de solidarité, la liberté d'organisation dans le monde du travail et la liberté d'expression parmi les citoyens. Sinon comment s'exprimerait la volonté générale dans le cadre du contrat social (Jean-Jacques Rousseau) ? Mais c'est là précisément que ça ne va pas. Le régime chinois espère bien parvenir à tenir un siècle sans élections libres ; la vie syndicale est

monopolisée par une organisation officielle qu'il est interdit de contester. Les inégalités sociales atteignent des sommets mondiaux, avec les trois plus grandes fortunes du pays équivalant à ce que détient un quart de la population. De manière concomitante, la part des salaires dans le revenu national brut est particulièrement basse : 35 à 40 % contre environ deux tiers du P.I.B. dans les pays occidentaux. Ce faible pourcentage a pour corollaire le poids démesuré accordé à l'investissement et aux besoins d'expansion extérieure. Il se trouve d'ailleurs des chefs d'entreprise chinois pour reconnaître qu'ils en sont plutôt encore au stade de « l'accumulation primitive » et du capitalisme sauvage.

Soucieux de continuer la tradition impériale, le régime chinois se réclame de Confucius et de sa morale conservatrice. Cette dernière avait au moins un mérite : celui de demander que les mots soient justes et qu'on

appelle un chat un chat. « Si les mots ne sont pas corrects, alors le langage ne s'accorde pas à la réalité. Si le langage ne reflète pas la réalité des choses, alors on ne peut mener à bien les affaires ». Le régime peut bien s'illusionner de toutes les avances intéressées qu'on lui fait à l'étranger et croire qu'il peut s'installer durablement dans ses contrevérités, voire les accréditer à l'extérieur, mais le risque est grand que l'édifice un jour se lézarde. Beijing ne peut éternellement affabuler sur « un socialisme à caractéristiques chinoises » sans libertés et à imaginer qu'il peut reconstruire la scène internationale, exiger partout des asymétries bénéfiques et refuser la circulation sans restriction de l'information. À long terme, cette politique de puissance a peu de chances de s'imposer et de déliter l'aspiration universelle aux droits de l'Homme, bridée en Chine certes, mais tant bien que mal présente, comme partout ailleurs.

Alain Bouc